



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REVENTIN-VAUGRIS

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le

ID : 038-213803364-20250625-CM_2025_35-DE



DÉLIBÉRATION : 2025-35

OBJET : TRAVAUX - VEGETALISATION DE LA COUR D'ECOLE - VALIDATION DU PROJET

SÉANCE PUBLIQUE DU : LUNDI 16 JUIN 2025

DATE DE L'ANNONCE PUBLIQUE ET DE LA CONVOCATION DES CONSEILLERS : JEUDI 12 JUIN 2025

CONSEILLER EN EXERCICE : 18 – PRÉSENTS : 15 – VOTANTS : 15

NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À	NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À
RUCHON	Edith	X				BURGAUD	Véronika			X	
ORENGIA	Alain	X				BOITON	Roger	X			
CAMUS	Katy	X				BIEUVELET	Laetitia	X			
GATET	Fanny	X				CHAVASSE	Danielle	X			
MARTICORENA	Jean-Claude	X				RIGOUDY	Daniel	X			
LAROSE	Didier	X				JACQUET	Henriette	X			
AUTISSIER	Bertrand	X				LEFAIVRE	Pierre-Gilles	X			
TONOLI	Éliane	X				GROS	Gérémy			X	
PACITTI	Jacques	X				PEYRE	Bernard			X	

P = Présent A.E = Absent excusé A = Absent

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre-Gilles LEFAIVRE

NOTE DE SYNTHÈSE :

La commune de Reventin-Vaugris souhaite engager un projet de **végétalisation de la cour de l'école primaire**, en complément des travaux de rénovation thermique du groupe scolaire. Ce projet vise à :

- Réduire les effets d'îlots de chaleur par la désimperméabilisation des sols,
- Créer des zones ombragées avec des arbres de haute tige,
- Offrir des espaces apaisés et pédagogiques pour les enfants,
- Sensibiliser à la biodiversité et aux enjeux environnementaux.

Le projet a été élaboré de manière participative avec les élus, enseignants, parents d'élèves, personnel périscolaire et enfants du CME.

Aménagements prévus :

- **Zone 1** : désimperméabilisation de 450 m², création d'un amphithéâtre, plantations, allée arborée.
- **Zone 2** : aménagement devant le terrain multisports, bacs de jardinage, tipis en osier, haie vive.
- **Zone 3** : espace de détente avec bancs et végétation.

Après rencontre de différentes entreprises, le coût du projet est estimé à 94 187,00 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	SOMME (€ HT)	ETAT DE LA DEMANDE
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE	23 546 € (25%)	Transmise le 31.05.25
ETAT – FOND VERT	18 837 € (20%)	En cours de rédaction
AUTOFINANCEMENT	51 804 € (55%)	
TOTAL	94 187 €	

Calendrier prévisionnel :

- Début des travaux : 4e trimestre 2025
- Fin des travaux : 1er trimestre 2026

Afin de poursuivre la démarche et solliciter les différents dispositifs de subvention, madame la maire propose au conseil municipal de valider ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de végétalisation de la cours de l'école Paul Vincensini,

APPROUVE le plan de financement de l'opération,

AUTORISE Madame la Maire à solliciter tout dispositif de subvention permettant de financer ce projet et à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le 24 juin 2025



Madame la Maire
Edith RUCHON

Madame la Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture